



Paris le 10 juillet 2019

Stéphane CLAIREAUX  
député  
de la Collectivité Territoriale  
de Saint-Pierre-et-Miquelon

Mme Jacqueline GOURAULT  
Ministre de la Cohésion des  
territoires et des relations avec  
les collectivités territoriales  
Hôtel de Castries  
72 rue de Varenne

75007 PARIS

**PERMANENCE SAINT-PIERRE**

BP 4477 - 97500

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

**TÉLÉPHONE**

05 08 41 99 98

**TÉLÉCOPIE**

05 08 41 99 97

**ADRESSE ELECTRONIQUE**

contact@depute975.fr

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

126, rue de l'Université

75355 PARIS cedex 07 SP

**TELEPHONE**

01 40 63 73 03

**TÉLÉCOPIE**

01 40 63 78 74

**ADRESSE ELECTRONIQUE**

sclaireaux@assemblee-nationale.fr

Madame la Ministre,

C'est avec le plus grand intérêt que j'ai suivi l'annonce faite par le Président de la République, suite au Grand Débat National, de renforcer la présence des services publics en territoires isolés. Cette décision se concrétisera, votre ministère l'a précisé récemment, par la création d'ici 3 ans de 500 maisons France services réparties sur tout le territoire.

En tant que député de Saint-Pierre-et-Miquelon, cette annonce m'interpelle et me pousse à vous écrire aujourd'hui pour attirer votre attention sur la situation de notre archipel isolé d'Amérique du Nord.

On a coutume de dire que Miquelon est doublement insulaire : dépendante de l'île de Saint-Pierre pour son approvisionnement, pour le fonctionnement de ses services, pour ses soins, pour sa mobilité. Cette double insularité pose de nombreux problèmes dans la réalisation des démarches de la vie quotidienne de nos concitoyens Miquelonnais.

En effet, les usagers de Miquelon qui ont des démarches administratives à accomplir doivent quitter leur île pour se rendre à Saint-Pierre. Ils n'ont pas d'autre choix pour cela que de poser une journée de congé, sans avoir la certitude de pouvoir effectuer leur démarche, car si le temps ne le permet pas, le bateau reste à quai, ou l'avion reste au sol.

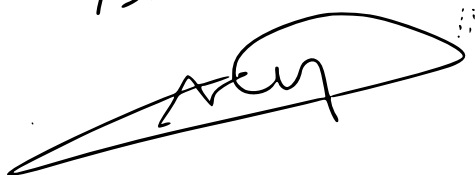
De telles difficultés d'accès entravent le bon fonctionnement de nos services publics et rendent difficiles les conditions de vie au quotidien sur l'île de Miquelon, dont la population est déjà en déclin.

C'est pourquoi je sollicite aujourd'hui votre attention sur cette situation, qui n'est certes pas propre à notre archipel, mais qui rencontre les mêmes problématiques que les territoires ruraux et isolés, problématiques renforcées ici par l'insularité.

Une maison France services implantée à Miquelon pourrait répondre à la nécessaire présence des services publics sur tout le territoire. Celle-ci pourrait s'appuyer sur la délégation de la Préfecture déjà implantée sur la commune de Miquelon, mais qui ne dispose pas aujourd'hui des moyens et des compétences qui manquent à la population et qui seraient celles de la future maison France services de Miquelon.

Confiant en votre soutien et restant à votre entière disposition pour tout élément complémentaire afin d'avancer sur ce dossier, je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de ma haute considération.

Bien à vous,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphane', enclosed within a large, sweeping, horizontal oval stroke.

Stéphane CLAIREAUX